

**FEDEC**

FÉDÉRATION EUROPÉENNE  
DES ÉCOLES DE CIRQUE  
PROFESSIONNELLES  
EUROPEAN FEDERATION  
OF PROFESSIONAL CIRCUS SCHOOLS

# ENQUÊTE DU PRINTEMPS 2021 SUR LES MEMBRES DE LA FEDEC

2021 | MARS

CONCLUSIONS PRINCIPALES



# TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE &amp; PARTICIPATION</b>	<b>3</b>
<b>STATUT JURIDIQUE</b>	<b>4</b>
<b>OFFRE DE FORMATION</b>	<b>5</b>
<b>INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	<b>7</b>
<b>PUBLICS: ÉTUDIANT.E.S, ENSEIGNANT.E.S, PERSONNEL</b>	<b>8</b>
<b>ÉTUDIANT.E.S</b>	<b>8</b>
<b>ENSEIGNANT.E.S</b>	<b>9</b>
<b>PERSONNEL</b>	<b>11</b>
<b>TECHNIQUES &amp; DISCIPLINES</b>	<b>12</b>
<b>ADHÉSIONS</b>	<b>12</b>
<b>MEMBRES EFFECTIFS</b>	<b>13</b>



## CONTEXTE

En mai 2020, la FEDEC a décidé d'obtenir une image de la situation des écoles de cirque professionnelles à travers le monde, avec une approche spécifique sur la façon dont elles géraient la pandémie de COVID-19. En mars 2021, la FEDEC a décidé de lancer l'enquête pour la deuxième fois afin de mettre à jour cette image. Un autre questionnaire a été envoyé cette année aux membres de la FEDEC, avec une section axée sur la façon dont les écoles ont été affectées par la pandémie, et une section générale visant à recueillir des données de base.

Ce résumé se concentre sur la section

consacrée aux données générales, dans le but de renouveler la compréhension de la FEDEC sur la façon dont la fédération se développe, et de rester à jour tout en suivant son évolution future, sur une base régulière.

## PARTICIPATION

L'enquête sur les écoles de cirque professionnelles - printemps 2021 était ouverte aux réponses du 2 mars au 1er avril. Sur les 51 écoles actuelles qui sont membres effectifs de la FEDEC, 39 ont répondu.

L'enquête de l'année dernière sur les membres de la FEDEC a recueilli, sur les 50 membres effectifs, 45 réponses.

# STATUT JURIDIQUE

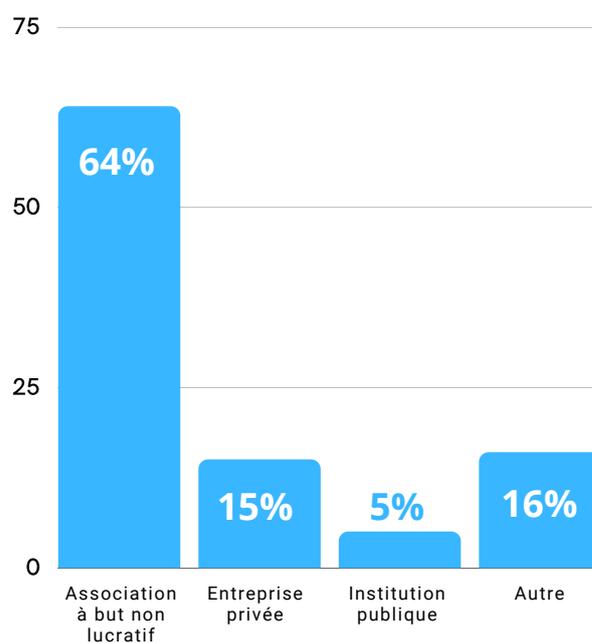
Les structures ont différents choix de statut juridique lors de la création de leur école. Chaque choix comporte son lot d'avantages et d'inconvénients.

La plupart des écoles de la FEDEC sont soit des institutions publiques (15% des répondantes), soit des associations à but non-lucratif (64% des répondantes), tandis que 16% peuvent être considérées comme un mélange entre associations à but non-lucratif et d'entreprises privées. Seulement 5% des répondantes sont des entreprises privées.

Dans le cas des entreprises privées, les organisations de cirque ont souvent une plus grande indépendance vis-à-vis des autorités publiques en termes de contenu et de méthodologie pour enseigner le cirque et/ou développer d'autres activités telles que des spectacles, des événements et la restauration. De plus, nous pouvons remarquer que souvent leur activité pédagogique est liée à une compagnie de cirque, comme c'est le cas pour l'ENC au Canada (fortement lié au Cirque du soleil) et Move to Circus en Israël.

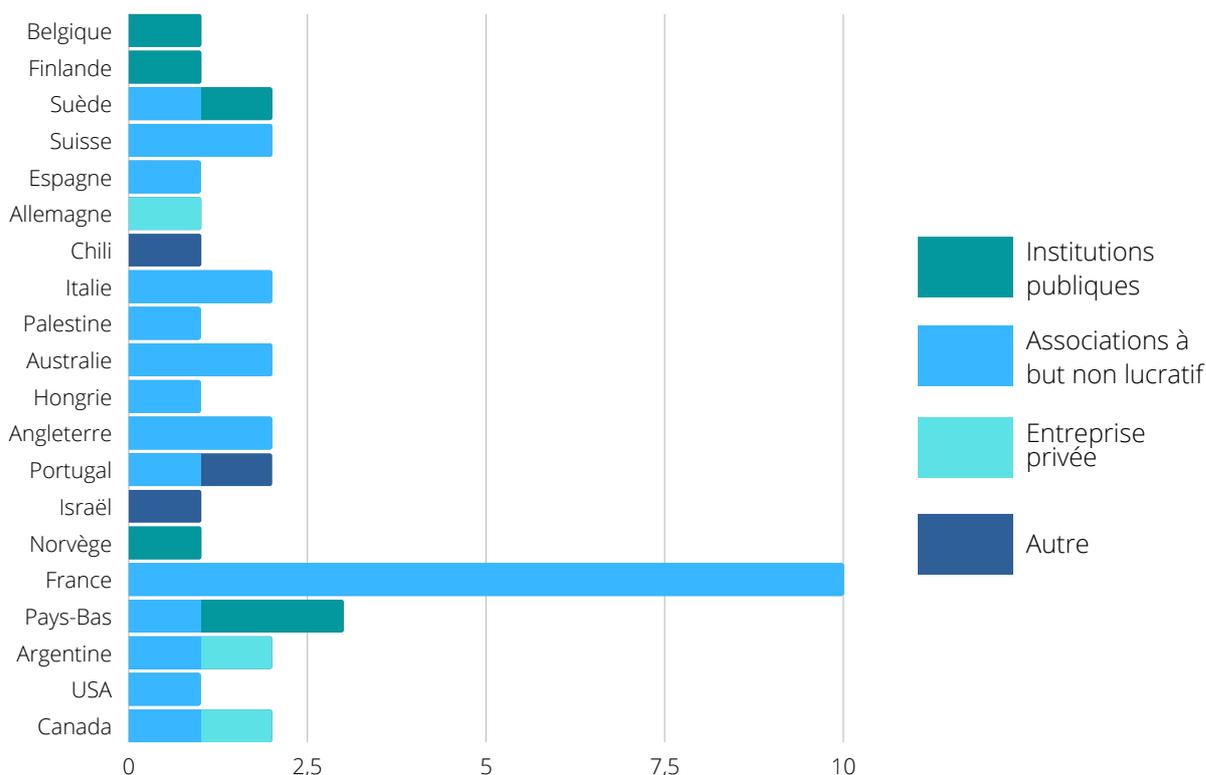
Cependant, malgré les différences entre les pays, le fait d'être une association à but non-lucratif permet souvent aux structures de cirque de gérer facilement leurs budgets, ainsi que de demander des fonds publics pour assurer leur sécurité financière et/ou pour développer leurs activités.

## QUEL EST LE STATUT JURIDIQUE DE VOTRE ÉCOLE/STRUCTURE ?



Il est souvent plus aisé de demander des fonds publics dans les pays où le cirque est reconnu comme une forme d'art indépendante. Un quart des écoles sont basées en France et elles ont toutes mentionné être des associations à but non-lucratif (10). En France, où le cirque contemporain trouve ses origines et est considéré comme une forme d'art légitime, les arts du cirque sont promus et soutenus par l'Etat par des subventions et la création d'établissements pour la promotion du cirque tels que les pôles cirque.

La France est également l'un des rares pays où les arts du cirque sont enseignés au niveau tertiaire (c'est-à-dire au niveau universitaire), comme c'est le cas pour la Suède, la Finlande et les Pays-Bas. De nombreuses structures enseignant les arts du cirque au niveau tertiaire (les "écoles supérieures") sont des institutions publiques et sont le résultat d'années de plaidoyer par les écoles de cirque locales, artistes et fans. La Norvège est une exception: parmi les membres de la FEDEC, la FFHS est la seule institution publique enseignant les arts du cirque au niveau secondaire.



## OFFRE DE FORMATION

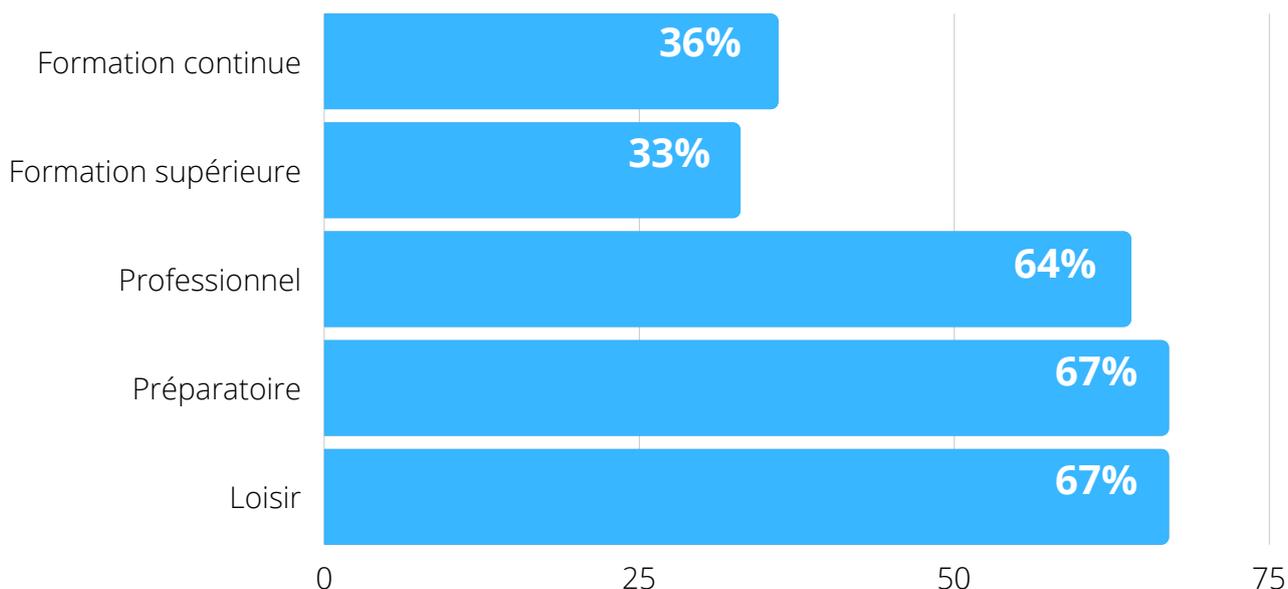
Dans la lignée des données recueillies l'année dernière, la plupart des écoles de la FEDEC (67%) offrent des cours préparatoires pour préparer leurs élèves aux auditions des écoles supérieures, tandis que le même pourcentage offre des cours de loisirs. Seulement un peu moins (64%) offrent des cours professionnels, c'est-à-dire des cours préparant les étudiant.e.s à entrer sur le marché du travail avec une

certification. Le nombre d'étudiant.e.s en cirque augmentant chaque année, de nombreuses écoles de cirque tentent de préparer leurs étudiant.e.s aux auditions des écoles supérieures tout en leur fournissant une certification professionnelle qu'ils.elles pourront utiliser s'ils.elles ne poursuivent pas leurs études.

Cette année, 36% des écoles de la FEDEC proposent des cours de formation continue destinés aux enseignant.e.s et aux

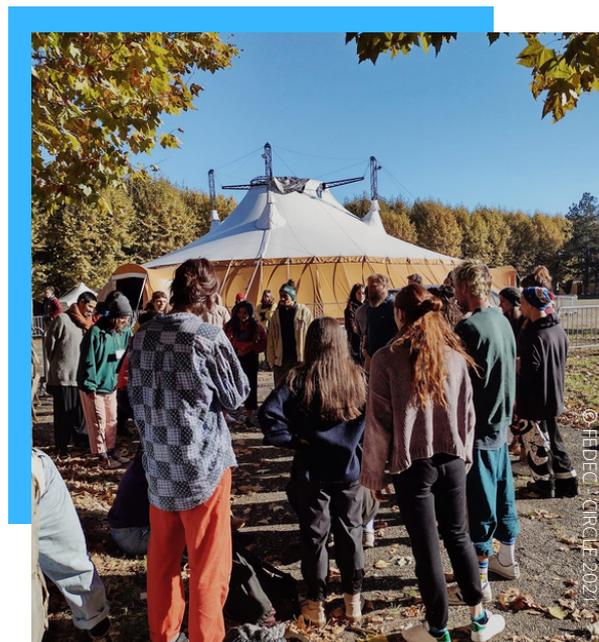
professionnel.le.s) et 30% des cours d'enseignement supérieur.

## QUEL TYPE DE FORMATION VOTRE ÉCOLE/STRUCTURE PROPOSE-T-ELLE ?



L'année dernière, 4 écoles ont déclaré qu'elles offraient toutes les sortes de formations (National Center for Circus Arts - GBR, Centre des Arts del Circ Rogelio Rivel - ESP, CIRCOMEDIA - GBR, National Institute of Circus Arts - AUS), mais une seule l'a fait cette année (École de Cirque du Québec - CAN).

En effet, deux de ces écoles ont cessé de proposer la formation continue, probablement en raison du faible taux d'inscription à cette formation l'an dernier par rapport aux autres. La pandémie de COVID-19 a affecté les budgets de nombreuses écoles de cirque, donc peut-être que certaines d'entre elles ne pouvaient plus financer les formations avec peu d'étudiant.e.s inscrit.e.s et ont décidé d'investir dans des programmes plus rentables.



# INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

13 écoles de la FEDEC proposent des cours/programmes d'enseignement supérieur :

**Académie Fratellini**

France

**ACaPA - Fontys Academy of Circus & Performance Art**

Pays-Bas

**Centre de les Arts del Circ Rogelio Rivel**

Espagne

**Centre National des Arts du Cirque (CNAC)**

France

**Circomedia**

Royaume-Uni

**Codarts Circus Arts**

Pays-Bas

**École de cirque de Québec (ECQ)**

Canada

**École nationale de cirque (ENC Montréal)**

Canada

**Ecole Supérieure des Arts du Cirque (ESAC)**

Belgique

**ESACTO'LIDO**

France

**National Centre for Circus Arts (NCCA)**

Angleterre

**National Institute of Circus Arts (NICA)**

Australie

**Stockholm University of the arts (SKH)**

Suède

Parmi elles, 2 ont déclaré qu'elles ne proposaient que des cours/programmes d'enseignement supérieur (ACaPA et ESAC).

# PUBLICS: ÉTUDIANT.E.S, ENSEIGNANT.E.S, PERSONNEL

## ÉTUDIANT.E.S

Le nombre total d'étudiant.e.s dans les écoles de la FEDEC est de 15 245 (selon les données recueillies l'année dernière). Concernant l'année académique 2019/2020, la pandémie Covid-19 semble ne pas avoir affecté le nombre d'étudiant.e.s diplômé.e.s : si l'on considère uniquement les 35 écoles qui ont répondu à l'enquête cette année et l'année dernière, on constate que le nombre total d'étudiant.e.s diplômé.e.s a augmenté de 612 en 2018/2019 à 714 en 2019/2020.

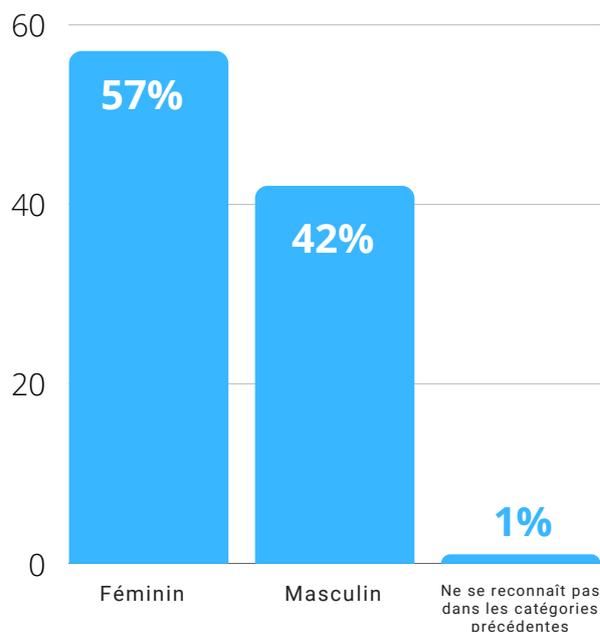
En cohérence avec les données de 2020, 57% des étudiant.e.s diplômé.e.s sont des femmes, 42% sont des hommes et 1% d'entre eux.elles ne se reconnaissent pas dans les catégories précédentes.

Quant à l'année académique 2019/2020, 30% des étudiant.e.s diplômé.e.s sont des étranger.e.s, et ce pourcentage augmente jusqu'à 42% si l'on considère uniquement les écoles situées dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. Cela signifie que dans les écoles de la FEDEC situées dans l'UE et au Royaume-Uni, près de la moitié des étudiant.e.s viennent de l'étranger.

Plus précisément, les écoles qui comptent le plus grand nombre d'étudiant.e.s étranger.e.s sont basées en Italie (63 étudiant.e.s étranger.e.s sur 142 étudiant.e.s diplômé.e.s), en France (63 sur 183) et au Canada (49 sur 112).

La France et le Canada sont reconnus au niveau international pour la qualité de leur formation en cirque. De plus, la France est le pays qui accueille le plus grand nombre d'écoles de cirque (ce n'est pas un hasard si 15 des 51 écoles membres de la FEDEC sont basées en France). Il n'est donc pas surprenant de voir un nombre élevé d'étudiant.e.s étranger.e.s inscrit.e.s dans les écoles françaises et canadiennes.

## QUELS SONT LES GENRES DES ÉTUDIANT.E.S ?



Il est en revanche assez surprenant que cela se produise en Italie, ainsi qu'en Espagne (29 étudiant.e.s étranger.e.s sur 39) ou au Portugal (41 sur 45). Les raisons en sont évidemment multiples et complexes, et liées aux situations nationales individuelles.

Néanmoins, il est possible de penser que le panel national d'étudiant.e.s est plus limité dans les pays susmentionnés, le secteur du cirque étant encore en développement. En outre, les écoles basées au Portugal, en Espagne et en Italie peuvent probablement tirer parti du fait que le coût de la vie dans ces pays est inférieur à celui des pays d'Europe du Nord. Enfin, ces écoles mettent souvent l'accent sur l'idée d'accepter tous types d'âge et d'origine des étudiant.e.s et sont en général très favorables aux étudiant.e.s étranger.e.s (par exemple : elles utilisent l'anglais comme langue principale d'enseignement).

## ENSEIGNANT.E.S

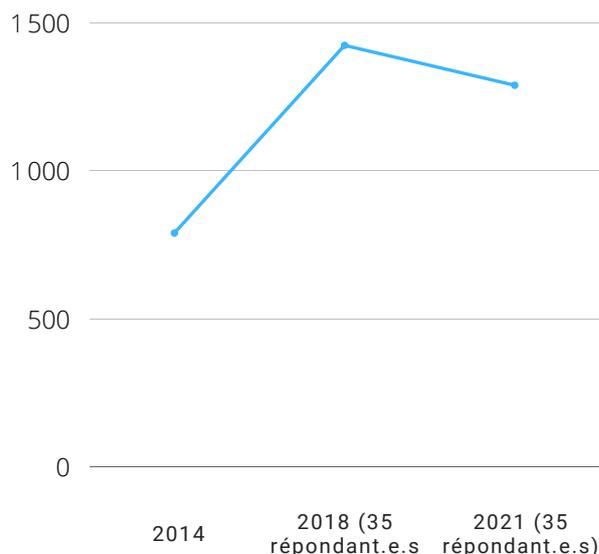
Quant aux enseignant.e.s, le nombre total déclaré par les écoles répondant à l'enquête cette année est de 1 338.

Si l'on ne considère que les 35 répondantes pour lesquels nous disposons de données à la fois pour 2021 et 2020, nous pouvons observer une diminution: de 1441 enseignant.e.s employé.e.s en 2020 (presque le double du chiffre de 2014: 779) à 1277 déclarés en 2021.

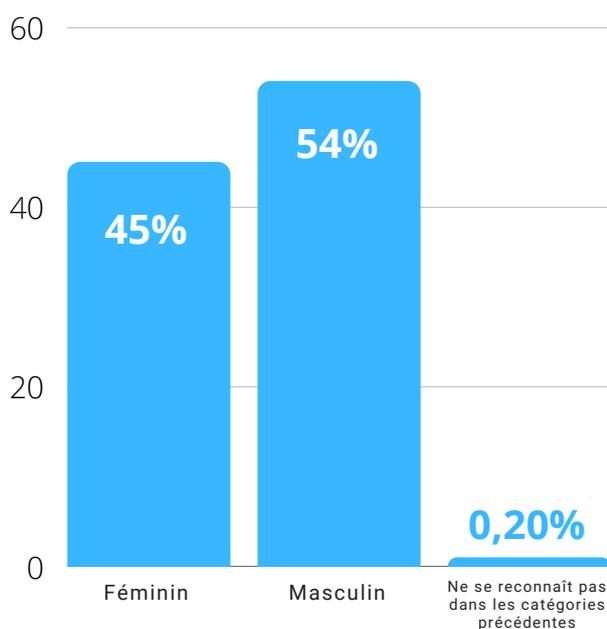
Ce chiffre inclut tout type d'enseignant.e et de contrat (temps plein, temps partiel, free-lance...), ainsi que les enseignant.e.s invité.e.s et les direct.eur.rice.s, et il rend donc difficile l'estimation de la perte d'emplois.

Si l'on ne considère que les enseignant.e.s permanent.e.s, les postes équivalents temps plein (ETP) déclarés pour 2021 sont égaux à 314. Encore une fois, si nous ne comparons que les 35 répondantes pour lesquelles nous avons des données à la fois pour 2021 et 2020, nous pouvons observer une diminution importante: des 342 ETP enregistrés l'année dernière aux 302 déclarés cette année.

### NOMBRE D'ENSEIGNANT.E.S EMPLOYÉ.E.S



### QUELS SONT LES GENRES DES ENSEIGNANT.E.S ?



Ces données pourraient facilement être liées à la pandémie, car les écoles n'ont pas pu engager autant d'enseignant.e.s que par le passé, et ont été contraintes de mettre au chômage technique et/ou de licencier certain.e.s d'entre eux.elles.

Pour plus d'informations sur l'impact de la pandémie sur les écoles de cirque, veuillez consulter le [rapport 2021 sur l'impact de la Covid-19 sur les écoles de cirque professionnelles](#).

Contrairement aux données concernant le genre des élèves, il y a une majorité d'enseignants masculins dans les écoles de la FEDEC.



## PERSONNEL

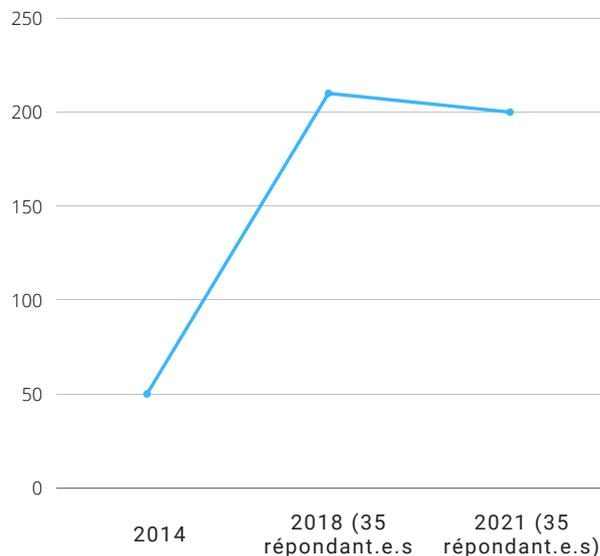
En ce qui concerne le personnel technique (i.e. directeur.trice technique, monteur.euse.s et régisseur.euse.s qui n'enseignent pas), le total des ETP est équivalent à 39.

Si l'on considère uniquement les écoles ayant répondu aux deux enquêtes, on passe de 52 en 2020 à 37 ETP en 2021, soit une baisse importante. Cette diminution peut s'expliquer par le fait qu'il a été demandé à de nombreux.ses technicien.ne.s de réduire leur temps de travail, la pandémie de COVID-19 ayant contraint de nombreuses écoles à rester fermées pendant de longues périodes et à annuler plusieurs événements.

Néanmoins, nous pouvons constater que 67% des écoles répondantes emploient du personnel exclusivement technique. L'année dernière, ce pourcentage n'était que de 56%. Ces données semblent confirmer que la sécurité devient de plus en plus fondamentale pour les écoles de la FEDEC. Le travail du personnel technique n'est pas très visible dans les écoles de cirque, sauf en cas de problèmes tels qu'un accident, une blessure ou... une pandémie. En 2020, les directeur.rice.s techniques étaient souvent les personnes chargées de rédiger les protocoles de réouverture des écoles de cirque.

En outre, en 2021, la FEDEC a demandé une

### ETP DU PERSONNEL ADMINISTRATIF



subvention Erasmus+ sur la sécurité et le grément, dans le but d'améliorer la qualité des mesures de sécurité et de créer une communauté internationale de professionnel.le.s.

En ce qui concerne le reste du personnel, presque toutes les écoles ont déclaré qu'elles employaient du personnel exclusivement administratif. Le total des ETP est équivalent à 206. Si l'on considère uniquement les écoles qui ont répondu aux deux enquêtes, on passe de 212 ETP en 2020 à 200 ETP en 2021.

La diminution pour le personnel administratif est plus légère que pour les autres catégories d'employé.e.s. Cela est probablement dû au fait que le personnel administratif avait encore du travail à faire malgré le manque d'activité d'enseignement dans les écoles.

Le total actuel des ETP est tout de même quatre fois plus élevé qu'en 2014 (49 ETP), ce qui montre la croissance structurelle des écoles de cirque au cours des dernières années et la professionnalisation du secteur, qui a besoin de plus en plus de personnel dédié aux tâches administratives.



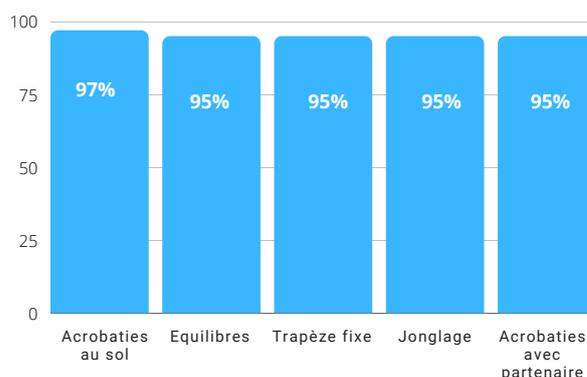
# TECHNIQUES & DISCIPLINES

Les écoles participant à l'enquête ont été invitées à préciser quelles techniques ou disciplines de cirque sont enseignées dans leur formation professionnelle, parmi une liste de 22 disciplines différentes. Si elles le souhaitaient, elles pouvaient également mentionner des disciplines qui ne figuraient pas sur la liste.

Dans la lignée des données de 2020, les acrobaties au sol sont enseignées dans presque toutes les écoles de la FEDEC (97%), les équilibres et les acrobaties avec partenaire dans plus de 95% des écoles. De la même manière, la jonglerie est enseignée dans 95% des écoles.

En revanche, seuls 10% enseignent le highwire (funambulisme), 18% la balançoire russe, et aujourd'hui, aucune des écoles répondantes n'enseigne les arts équestres.

## QUELLES TECHNIQUES/DISCIPLINES DE CIRQUE ENSEIGNEZ-VOUS DANS VOTRE FORMATION PROFESSIONNELLE ?



# ADHÉSIONS

La FEDEC a été créée en 1998 à l'initiative du Centre National des Arts du Cirque (CNAC, France), de l'École Supérieure des Arts du Cirque (ESAC, Belgique) et de Circus Space (aujourd'hui appelé National Center for Circus Arts - NCCA, Royaume-Uni). La même année, l'École Nationale de Cirque (ENC, Canada) a rejoint le réseau. Depuis lors, bien que les données dont nous disposons soient encore partielles, nous pouvons observer que la FEDEC n'a cessé de croître, avec 2 pics en 2004-2009, et surtout au cours des cinq dernières années, jusqu'à atteindre les 70 membres actuels (51 membres à part entière et 19 membres partenaires).

Bien qu'il soit difficile de trouver une explication complète, nous pouvons supposer que ces deux pics sont principalement dus à la politique d'adhésion de la FEDEC, ainsi qu'à la situation de l'enseignement du cirque à l'époque.

Ceci est particulièrement vrai pour les 5 dernières années : La procédure d'adhésion

à la FEDEC a été modifiée en 2019, et depuis lors, le conseil d'administration a activement recherché de nouveaux membres pour rejoindre le réseau et alimenter la réflexion dans le domaine. En parallèle, à partir de 2015, un nombre croissant de nouvelles écoles de cirque (professionnelles et de loisirs) ont été créées en Europe et dans le reste du monde. Pour beaucoup d'entre elles, devenir membre de la FEDEC fait probablement partie de leur processus de croissance et de professionnalisation.

## ADHÉSIONS À LA FEDEC

Nombre de demandes acceptées tous les 5 ans



# MEMBRES EFFECTIFS

## ALLEMAGNE

- CircArtive School, Gschwend
- Die Etage, Berlin
- Staatliche Ballettschule Berlin, Berlin

## ANGLETERRE

- Circomedia, Bristol
- National Centre for Circus Arts, Londres

## ARGENTINE

- Circo de las Artes, Tigre
- Ludi Circens Escuela de Circo, Wilde

## AUSTRALIE

- Flying Fruit Fly Circus, Albury
- National Institute of Circus Arts, Prahran

## BELGIQUE

- École supérieure des arts du Cirque, Bruxelles

## CANADA

- École de cirque de Québec, Québec
- École nationale de cirque, Montréal

## CHILI

- El Circo del Mundo, Lo Prado

## DANEMARK

- AFUK-AMoC, Copenhagen

## ESPAGNE

- Centre de les Arts del Circ Rogelio Rivel, Barcelone
- Escuela de Circo Carampa, Madrid

## FINLANDE

- Salpaus Circus Artist Education, Lahti
- Turku University of Applied Sciences, Turku

## FRANCE

- Académie Fratellini, Saint-Denis
- Arc en cirque, Chambéry
- Balthazar, Montpellier
- Centre National des Arts du Cirque (CNAC), Châlons-en-Champagne
- Centre Régional des Arts du Cirque de Lomme (CRAC), Lille
- Le Samovar, Bagnolet
- École de Cirque de Bordeaux, Bordeaux
- École de Cirque de Lyon, Lyon

- École Nationale de Cirque de Châtelleraut (ENCC), Châtelleraut
- École Nationale des Arts du Cirque de Rosny-sous-Bois (ENACR), Rosny-sous-Bois
- Ésacto'Lido, Toulouse
- Institut National des arts du Music-Hall, Le Mans
- Piste d'Azur, La Roquette-sur-Siagne

## HONGRIE

- Circus School Baross Imre, Budapest

## ITALIE

- FLIC, Turin
- Scuola di Cirko Vertigo, Turin

## NORVÈGE

- Fjordane Folkehøgskule, Nordfjordeid

## PALESTINE

- The Palestinian Circus School, Ramallah

## PAYS-BAS

- Codarts Circus Arts, Rotterdam
- Fontys Academy of Circus and Performance Art, Tilburg

## POLOGNE

- Ocelot, Zlotoryja

## PORTUGAL

- Escola de Circo do Chapatô, Lisboa
- Instituto Nacional de Artes do Circo (INAC), Vila Nova de Famalicão

## RUSSIE

- ArtArea Project, Moscow

## SUÈDE

- Cirkus Cirkör, Norsborg
- Stockholm University of the Arts - SKH, Stockholm

## SUISSE

- École de cirque Zôfy, Charrat
- LeZartiCirque, Sainte-Croix
- Théâtre Cirqule, Genève

## USA

- Circadium, Philadelphie
- FSU Flying High Circus, Tallahassee

Toutes les données de l'enquête sont  
disponibles sur demande : [info@fedec.eu](mailto:info@fedec.eu)



Co-financé par l'Union européenne



*Cette publication n'engage que son auteur. La Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations contenues dans la communication ou la publication.*

FEDEC  
Rue du Meiboom 18,  
1000 Brussels Belgium  
[info@fedec.eu](mailto:info@fedec.eu) [www.fedec.eu](http://www.fedec.eu)

© TOUS DROITS RÉSERVÉS - FEDEC MARS 2021